



COMITE ECONOMIQUE ET
SOCIAL EUROPEEN

GROUPE DES EMPLOYEURS

Groupe I Interne

Lettre d'information du Groupe des Employeurs

Dans ce numéro :

Henri Malosse reçu
par Martin Schulz 2

La voix des membres: 3
• Jan Klimek

Les avis du Groupe I :
• Small Business, Big
World
• Stratégie Responsa-
bilité sociale des
entreprises renou-
velée 4
• Coordination de la
légalisation OPCVM

Les événements du
Groupe I : 5
• Débat avec Ro-
bert Madelin
sur l'Agenda digital
et R&D de l'union
• Group I avec Daniel
Calleja Crespo sur
la Stratégie d'entre-
preneuriat de l'UE 6
• Journée des entre-
preneurs au sein des
institutions de l'UE 7

La vie des membres : 8
• Jonathan Peel sur les
investissements EU-
Chine
• Jean Pierre Haber et
Hilde van Laere sur
la restauration de
l'industrie graphique
européenne 9
• Lena Roussenova
sur les paradis
fiscaux et financiers 10

Prochains évène-
ments du Groupe I 11

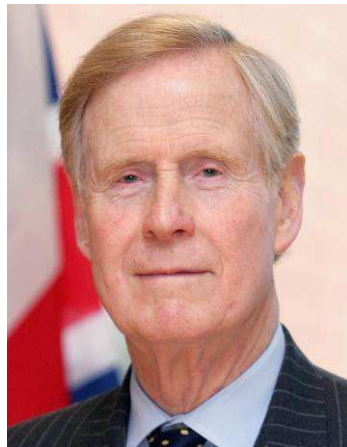
La Session Plénière
de mai:

• Les avis et amende-
ments du Groupe I

MAI 2012

ÉDITORIAL DE BRYAN CASSIDY

Alors que nous nous apprêtons à fêter le 20^e anniversaire du marché unique, force est de constater qu'un long chemin reste à parcourir. J'étais présent au Parlement européen lorsque le programme a été lancé en grande pompe par Jacques Delors, alors président de la Commission européenne, et Lord Cockfield, le commissaire britannique chargé de ce dossier. Les progrès sont indéniables, notamment sur **le plan de la libre circulation des personnes, des biens et des capitaux, mais trop d'États membres ont maintenu les barrières qui entravaient le commerce**, tandis que d'autres ne semblent qu'à moitié convaincus des bienfaits du libre-échange.



Bryan Cassidy,
Président de la Section INT

Pour autant, **l'existence du marché unique constitue l'un des moteurs de l'attraction qu'exerce l'UE sur les pays européens qui s'en trouvaient exclus** jusqu'à la chute du communisme en 1989. Certains, la Pologne et Malte au premier chef, ont surmonté la crise financière et la croissance de leur économie ne s'est pas démentie.

Certains des avantages du marché unique ne vont pas sans créer des difficultés au niveau national dans certains États membres tel le mien; c'est le cas notamment de la possibilité pour les ressortis-

sants d'anciens pays communistes **de voyager et de trouver du travail ailleurs dans l'UE, ce qui profite aux économies des pays d'accueil.**

Pour le **secteur des services financiers, la réalisation du marché intérieur demeure incomplète.** La palette de mesures prônées par la Commission occupe une part importante de l'agenda de la section INT (marché unique, production et consommation); certaines datent de l'époque où j'étais membre de la commission "Affaires économiques et monétaires" du Parlement européen, fonction que j'ai abandonnée en 1999!

L'une des difficultés à l'origine de la réalisation incomplète du marché unique est **la lenteur du processus qui va de la fixation du calendrier d'une proposition par la Commission à son application**, en bout de chaîne, dans le droit de l'UE. La section INT vient d'adopter un projet d'avis sur la proposition de la Commission relative aux fonds européens de capital-risque destinés à relancer l'activité (c'est d'ailleurs une première pour Anna Nietyksza, l'une de nos collègues polonaises du Groupe I, la rapporteure de cet avis).

Les entreprises se plaignent **toujours autant des difficultés qu'elles rencontrent dès qu'elles tentent de faire du commerce sur un mode transfrontière. Le remarquable système permettant de faire rapidement tomber les barrières commerciales en faisant appel aux représentants de SOLVIT** présents dans chacun des États membres est d'une grande utilité, en particulier pour les PME, sachant qu'elles disposent de ressources financières restreintes par rapport aux grands groupes. Ce qui ne veut pas dire que les grandes entreprises sont épargnées par les difficultés – le groupe des employeurs peut leur venir en aide à elles aussi!

Bryan Cassidy,
Membre du Groupe des Employeurs

Henri Malosse s'entretient avec Martin Schulz, président du Parlement européen, le 25 avril



Le 25 avril 2012, dans le cadre de la session plénière du Comité économique et social européen, **M. Henri Malosse, président du groupe des employeurs au CESE, a été reçu par M. Martin Schulz, Président du Parlement européen.** Cette rencontre s'inscrivait dans le prolongement de la venue de M. Schulz en mars lors de la session plénière du Comité.

M. Schulz s'est **montré particulièrement attentif aux activités et priorités du groupe des employeurs.** Il a convenu avec M. Malosse d'organiser rapidement une nouvelle rencontre à laquelle il convierait une délégation du groupe des employeurs.



LA VOIX DES MEMBRES



Jan Klimek (PL)

Membre du Groupe I

M. Jan Klimek est **vice-président de l'Association des artisans polonais, président de la Chambre des métiers et des petites et moyennes entreprises à Katowice** et membre de la Commission tripartite polonaise, département des affaires économiques et sociales, où il **dirige le Groupe Sécurité Sociale**.

Dans le même temps, M. Klimek enseigne à la Warsaw School of Economics, le plus vieil établissement supérieur d'économie et de management de Pologne.

Entrepreneur, propriétaire d'une société, il a par ailleurs publié un grand nombre d'ouvrages et d'articles spécialisés dans le domaine de l'économie et de l'entrepreneuriat.

Son principal domaine de recherche concerne les PME, **la gestion stratégique des PME, l'entrepreneuriat, le marché du travail et les questions relatives à la sécurité sociale.**

Membre du groupe des employeurs au Comité économique et social européen (CESE) depuis le 21 septembre 2006, M. Klimek travaille essentiellement au sein des sections spécialisées "Emploi, affaires sociales, citoyenneté" (SOC) et "Marché unique, production et consommation" (INT).

LES AVIS DU GROUPE I

Nous mettons en vedette plusieurs avis rédigés par des rapporteurs du Groupe I, adoptés lors de la 480e session plénière tenue les 23 et 24 mai :

Small Business, Big World, INT/607

Dans l'avis qu'il a adopté intitulé « **Small Business, Big World - un partenariat pour aider les PME à exploiter les possibilités du marché mondial** » pour lequel M. **Ivan Voleš** avait été nommé rapporteur, le CESE présente différentes propositions quant aux moyens d'améliorer et de rationaliser l'aide à l'internationalisation des PME au niveau européen.

Comme le dit M. Voleš, « nous attendons de la Commission qu'elle tienne compte de ces propositions. **L'une des principales faiblesses de l'actuel système d'aide tient au fait que les PME continuent à ne pas en avoir connaissance ou trop peu.** »



Ivan Voleš (CZ)

Membre du Groupe I

Pour faire connaître ce programme de soutien, **le CESE organisera à Prague, le 28 juin 2012, une conférence sur le thème « Comment utiliser les aides européennes pour pénétrer des marchés tiers »**, en coopération avec la Chambre de commerce tchèque et d'autres institutions. Les conclusions de cette conférence devraient contribuer à **l'amélioration de l'aide européenne à l'internationalisation des PME.**

Le **CESE souhaite également être associé à la plateforme permanente sur l'internationalisation des PME** dont la Commission prévoit la mise en place.

Vous trouverez le texte complet ici :

<http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.en.int-opinions.20977>

LES AVIS DU GROUPE I

Une stratégie renouvelée pour la Responsabilité sociale des entreprises, SOC/440

La communication de la Commission sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE) offre une réponse au **besoin d'encourager les pratiques responsables dans le monde de l'entreprise**. Néanmoins, il faut tenir compte d'un certain nombre de problèmes rencontrés par les entreprises et le secteur de l'économie sociale, plus criants encore en ces temps difficiles pour l'économie.

Si la nouvelle proposition étend la définition de la RSE au-delà du cadre existant, elle laisse sans réponse bon nombre de questions. Ainsi, elle ne définit pas clairement la notion d'"entreprise", pas plus qu'elle n'expose les différentes approches culturelles de la RSE. Elle **ne prévoit aucune mesure spécifique pour les PME et n'opère pas de distinction entre la RSE et la gouvernance d'entreprise**.

“ **La responsabilité sociale des entreprises pose plusieurs problèmes qu'il faut régler, surtout compte tenu des difficultés économiques actuelles** ”



Madi Sharma (UK)

Membre du Groupe I

De plus, elle n'établit pas lesquelles, parmi les activités menées sur la base du volontariat, impliqueront la rédaction d'un rapport obligatoire, étant entendu que **toute activité de RSE est volontaire et excède les exigences légales**.

L'avis « **Une nouvelle stratégie européenne 2011-2014 pour la responsabilité sociale des entreprises** », SOC/440, par Madi Sharma, établit qu'il faudra bien clarifier ces questions laissées sans réponse car **les avantages économiques, sociaux et environnementaux**

que présente la RSE pourraient être menacés si le spectre des activités RSE s'amenuisait faute d'avoir été suffisamment bien défini.

"Dès lors, ce sera désormais notre rôle de sensibiliser la Commission et le Parlement aux questions soulevées par cet avis".

Vous trouverez le texte complet ici :

<http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.en.soc-opinions.21054>

Coordination de la législation relative à certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) , INT/635

L'avis du CESE intitulé "Coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM)", INT/635, pour lequel M. Jörg Freiherr Frank von Fürst enwerth avait été désigné rapporteur, **la réglementation européenne en vigueur en matière de notation de crédits pêche par un certain nombre de faiblesses** que la crise financière et, plus récemment, la crise de la dette dans la zone euro, ont mises en évidence.

L'une de ces faiblesses réside dans le fait que les **investisseurs se fient trop aux notations de crédit**, autrement dit, dans le risque que les opérateurs des marchés ne s'en remettent **excessivement**, et de façon "mécanique",



Jörg Freiherr Frank von Fürst enwerth (DE)

Membre du Groupe I

aux notes attribuées en externe pour faire fonctionner leurs systèmes de gestion des risques et renoncent dans le même temps à **évaluer les risques en interne et à remplir leur devoir de diligence**.

M. Fürst enwerth a déclaré à ce propos: "Que doivent retirer les citoyens de cet avis du CESE? **Le danger, pour le commun des mortels, réside dans le risque que les opérateurs financiers se muent en moutons de Panurge**. Par conséquent, en cas d'abaissement de la note en dessous de la catégorie "investissement", cette tendance mécanique, inspirée par des notations toutes identiques, peut conduire à ce que les opérateurs revendent tous simultanément les instruments de créance incriminés, compromettant ainsi la stabilité financière."

Il est urgent de réduire ces risques. L'avis du CESE soutient fermement l'approche de la Commission européenne et expose une série d'observations reflétant le point de vue de la société civile et servant les intérêts des citoyens de l'UE.

Vous trouverez le texte complet ici :

<http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.en.int-opinions.22365>

LES ÉVÉNEMENTS DU GROUPE I

Débat du Groupe I avec Robert Madelin « L'agenda digital et sa place dans les actions de R&D de l'Union européenne », le 25 avril

Le 25 avril 2012, Henri Malosse, président du groupe des employeurs au CESE a animé un **débat avec Robert Madelin, Directeur général de la DG Société de l'information et médias** de la Commission européenne, qui avait pour thème "**L'agenda digital et sa place dans les actions de R&D de l'Union européenne**". Selon M. Madelin, le besoin de disposer d'un agenda numérique ne s'est pas démenti. Alors que la situation économique et sociale s'est aggravée en Europe, le secteur des TIC poursuit son expansion, affichant **une croissance annuelle de 12 % et créant 2,6 fois plus d'emplois qu'il ne s'en perd**. Il fait partie de ce petit nombre de secteurs dans lesquels la demande d'employés qualifiés dépasse l'offre.

- La **stratégie de données ouvertes** élaborée par la Commission doit permettre de fournir de nouveaux flux de données utiles pour de nouvelles applications; on table sur des bénéfices importants de l'ordre de 40 milliards d'euros par an pour l'UE 27.

- Les services publics peuvent bénéficier des **commodités offertes par les infrastructures IT** à la demande moyennant de faibles investissements initiaux, qu'ils peuvent concentrer leur action sur le cœur de leur mission.

- **Horizon 2020** rassemblera au sein d'un programme unique l'ensemble des subventions européennes d'aide et de développement. La spécificité des TIC réside en cela qu'elles **améliorent le rapport coûts/résultats** et offrent de nouvelles solutions dans bien d'autres secteurs.

front de nouvelles solutions dans bien d'autres secteurs.

"Il n'a jamais été aussi facile de transformer une idée en une nouvelle application destinée à l'e-commerce, aux loisirs, à la santé, l'éducation, l'efficacité énergétique ou encore aux transports. Qu'on se place du point de vue des PME ou des services publics, le paysage des affaires et des services est en pleine mutation" a déclaré M. Madelin.

Pour ce qui est de la jeunesse, il ne faut pas perdre de vue que les jeunes d'aujourd'hui sont nés avec le numérique et qu'ils ne peuvent même pas

imaginer ce qu'était la vie d'avant, la vie sans l'Internet. Ils se défendent bien dans ce domaine et il faut les aider à faire de cette force un atout, en faisant notamment en sorte que les technologies de l'information continuent de générer de la croissance pour sortir l'UE de la crise économique.



Eve Päärendson Robert Madelin Henri Malosse Milena Angelova Cveto Stantič Maurizio Reale

- Cet été sera présentée une **stratégie d'informatique en nuages** à la mesure de l'importance croissante de ce concept; elle **doit permettre le développement de nouveaux services attractifs et des gains de productivité** précieux pour répondre à la crise en créant de la croissance et de nouveaux emplois.



LES ÉVÉNEMENTS DU GROUPE I

Discussion entre une délégation du Groupe I et Daniel Calleja Crespo sur la Stratégie européenne pour l'entrepreneuriat, le 14 mai

Le 14 mai 2012, une délégation du groupe des employeurs du CESE, conduite par son président, M. Henri Malosse, a été reçue par Daniel Calleja Crespo, "envoyé spécial pour les PME" et directeur de la DG Entreprise de la Commission européenne. L'objectif des discussions était de recueillir **des propositions concrètes de chefs d'entreprises en vue de la création d'une nouvelle stratégie européenne de l'entrepreneuriat.**

Les membres qui ont pris part à la réunion étaient Madi Sharma (UK), Gonçalo Lobo Xavier (PT) et Ján Oravec (SK). Un point marquant de cette réunion a été la déclaration suivant laquelle « **l'entrepreneuriat est le meilleur outil pour créer de l'emploi** » .

Les propositions tournaient autour des domaines suivants :

- l'intégration de l'entrepreneuriat dans les politiques sociales
- l'entrepreneuriat dans l'éducation
- l'accès des PME aux financements de l'UE
- la nécessité de faire de l'entrepreneuriat une priorité horizontale
- l'amélioration de l'image de l'esprit d'entreprise
- le soutien aux entrepreneurs
- la nécessité d'un environnement réglementaire favorable pour les jeunes entreprises



Madi Sharma

Daniel Calleja Crespo

Henri Malosse

Ján Oravec

Gonçalo Lobo Xavier

LES ÉVÉNEMENTS DU GROUPE I

La journée des entrepreneurs européens, au sein des institutions européennes, le 10 mai

Conformément à l'une de ses priorités - **promouvoir l'entrepreneuriat**, le groupe des employeurs du CESE a organisé la première "Journée des entrepreneurs européens au sein des institutions européennes" le 10 mai 2012. Cette manifestation, tout comme la création du portail www.EntrepreneurEnvoy.org est issue d'une recommandation de l'un des séminaires annuels "Jeunes entrepreneurs européens", organisé sous le patronage d'Henri Malosse, président du groupe des employeurs. Son objectif était d'émettre des **propositions concrètes sur les politiques ayant une incidence pour l'environnement des jeunes entrepreneurs, de fêter les réussites engrangées, et d'établir un dialogue permanent** entre les jeunes entrepreneurs et les institutions de l'UE.

La Journée des entrepreneurs européens était organisée dans les locaux du Parlement européen et du Comité économique et social européen (CESE), à l'instigation de **Florin Jianu, président de l'Association des jeunes entrepreneurs de Roumanie (YEAR)**, et président actuel de JEUNE. L'intervenant principal était **Dacian Cioloș**, le commissaire européen chargé de l'agriculture et du développement rural, qui s'est exprimé sur les possibilités offertes aux entrepreneurs par le marché unique, notamment dans le domaine agricole et rural. Il a par la suite qualifié la politique agricole commune (PAC) et le programme de développement rural LEADER "d'immenses opportunités que nous ne devons pas gâcher par manque d'action".

Parmi les autres intervenants figuraient **Jean-Marian Marinescu**, député européen (PPE); **Eve Päärendson**, vice-présidente du groupe des employeurs du CESE; **Edit Herczog**, députée européenne (S&D); **Péter Lőrincze** - vice-président du Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE; et **Caroline Jenner**, directrice du programme "Junior Achievement - Young Enterprise Europe".

La discussion a porté notamment sur les points suivants:

- le programme PIC, qui a apporté un soutien direct à 166 000 PME (sur un total de 23 millions de PME dans l'UE);
- l'équilibre à trouver entre simplification et contrôles budgétaires;
- les possibilités offertes par la numérisation et l'innovation, les défis de l'infrastructure;
- le manque d'internationalisation (seules 25 % des PME opèrent en dehors de leur marché national, 13 % en dehors du marché de l'UE);
- la nécessité de remédier au problème du "déficit d'image": promouvoir les réussites, les modèles à suivre et les marques européennes;
- l'éducation à l'esprit d'entreprise enseigne des compétences qui sont transférables;
- les entrepreneurs sont un vecteur pour la libération du potentiel et l'inclusion: parents isolés, personnes handicapées, personnes âgées, etc.



Florin Jianu

Jean-Marian Marinescu

Dacian Cioloș

Edit Herczog

Eve Päärendson

LA VIE DES MEMBRES

Article de Jonathan Peel sur les investissements UE-Chine: "Une voie à double sens?", le 16 avril

Dans son article paru dans le magazine du Parlement le 16 avril 2012, qui portait **sur la question des investissements entre l'UE et la Chine et était intitulé « Une voie à double sens? »**, Jonathan Peel (membre du groupe des employeurs et président du groupe d'étude permanent du CESE sur l'OMC et autres accords commerciaux internationaux) a déclaré que les investissements étrangers directs (IED) jouent un rôle clé dans la stratégie industrielle mondiale de l'UE et que l'UE entend à juste titre réintroduire cette idée dans ses négociations commerciales actuelles, et cherche même à obtenir des accords bilatéraux avec ses principaux partenaires commerciaux, dont la Russie et la Chine.

Lors du sommet UE-Chine de février 2012, les dirigeants ont convenu qu'un **accord d'une grande densité sur les investissements entre l'UE et la Chine favoriserait et faciliterait les investissements dans les deux sens**. Cela fait partie du partenariat stratégique global UE-Chine actuellement en cours, dans lequel l'investissement a toujours joué un rôle central. Rien qu'en 2010, les **investissements étrangers directs de l'UE en Chine atteignaient 7,1 milliards d'euros, alors que la Chine investissait de son côté 0,9 milliard d'euros dans l'UE**.

Selon M. Peel, les entreprises européennes investissent en Chine pour les raisons suivantes:

- le **marché local chinois est colossal et en expansion**, en raison du développement et de la croissance exponentiels de la Chine; sa **classe moyenne qui s'est considérablement élargie** recherche une plus grande diversité de produits à acheter;

- de nombreuses entreprises de l'UE cherchent à maintenir leur compétitivité: la Chine est le lieu privilégié de la délocalisation de la production (plus de la moitié des exportations chinoises proviennent d'investissements étrangers et de nombreux composants clés sont préalablement importés en Chine pour assemblage). **En 2011, le volume des échanges entre l'UE et la Chine a atteint 425 milliards d'euros, soit trois fois le chiffre de 2003.**



Jonathan Peel (UK)

Membre du Groupe I

Jonathan Peel a par ailleurs énuméré des exemples de **pratiques discriminatoires préoccupantes auxquels sont confrontées les entreprises européennes de l'UE installées en Chine**.

Les défis sont notamment les suivants:

- améliorer la transparence et la prévisibilité;
- augmenter l'accès au marché,
- notamment concernant les licences, l'amélioration de la protection de la propriété intellectuelle pour encourager l'innovation;
- améliorer l'accès aux marchés publics;
- ouvrir les nombreux secteurs qui sont encore fermés aux investisseurs étrangers, notamment la banque, les finances, l'assurance et le crédit à la consommation, l'énergie, les transports, le tourisme et les services postaux, et l'échange de titres.

La conclusion de M. Peel est que **« la Chine reste un bon endroit pour faire des affaires, et des progrès ont été accomplis récemment »**, mais que **« le fait est que les marchés européens sont largement plus ouverts aux entreprises chinoises que le marché chinois n'est ouvert aux entreprises européennes »**.

LA VIE DES MEMBRES

Jean-Pierre Haber et Hilde Van Laere, sur la restauration de l'industrie graphique européenne, le 12 avril



Jean-Pierre
Haber (FR)

Délégué du Groupe I

La réunion de la commission consultative des mutations industrielles (CCMI) du CESE qui s'est tenue le 12 avril a été l'occasion de discuter d'un avis intitulé « **L'édition du livre en mouvement** », **CCMI/092**, avec sa corapporteuse, **Hilde Van Laere**, déléguée du groupe des employeurs. Ce document présentait les défis auxquels est confronté le secteur, et formulait des propositions visant à saisir les opportunités offertes concernant sa modernisation.

Jean-Pierre Haber, délégué du groupe des employeurs, faisait partie des personnes à l'initiative du document. Il est intervenu durant la discussion de l'avis pour **déclarer qu'il est nécessaire « de stimuler le secteur de l'édition de manière équilibrée »**.

Dans son avis sur l'industrie graphique, le CESE exprime la position suivante:

Le Comité estime que **l'industrie graphique doit être encouragée à effectuer un changement de paradigme par rapport à ses modèles d'entreprise et aux technologies qui ont caractérisé son développement par le passé.**



Hilde van Laere (BE)

Déléguée
du Groupe I

Cette industrie devrait par ailleurs **se positionner au centre de la gestion et de la diffusion d'informations**, au lieu de se cantonner à un rôle de prestataire de services, ou de se limiter à sa position au sein de la géographie européenne.

Le Comité espère également que la Commission soutiendra les efforts des secteurs de l'édition et de l'industrie graphique afin de leur permettre de poursuivre leur mutation vers un modèle plus participatif. Dans une certaine mesure, ils pourraient s'organiser au sein d'**un cadre commun et transparent, qui permettrait d'assurer une meilleure coordination entre les dimensions économique, sociale, technologique et environnementale.**

La nécessité que les différents pays de production respectent les mêmes critères en matière sociale et environnementale a également été soulignée.

Enfin, le CESE redemande **instamment à la Commission de créer un groupe de haut niveau comprenant des représentants des secteurs de l'édition, de l'industrie graphique et du papier** afin d'analyser les possibilités d'investissements et d'emplois qui s'offrent à ces secteurs dans le contexte de la révolution multimédia.

Vous trouverez plus d'informations ici :

<http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.events-and-activities-publishing-move>

LA VIE DES MEMBRES

Lena Roussenova sur les paradis fiscaux et financiers, le 21 mars

Le Comité économique et social européen (CESE) a organisé une **audition publique intitulée « Paradis fiscaux et financiers »**, le 21 mars 2012. Il était alors en train d'élaborer un avis sur le sujet, intitulé « Paradis fiscaux et financiers: une menace pour le marché intérieur de l'UE » (INT/587), et l'audition a permis d'entendre d'autres points de vue, dont les rapporteurs du CESE ont tenu compte. Cette manifestation rassemblait des représentants de la société civile et des décideurs, qui devaient définir des orientations concernant la manière de traiter le problème des paradis fiscaux et financiers.

Certains de ces paradis fiscaux, qu'on a surnommés ironiquement des **"îles au trésor"**, se trouvent bien en **Europe occidentale: il s'agit de la Suisse, du Luxembourg et du Royaume-Uni;**

- le FMI estime que **plus de la moitié de l'ensemble des avoirs financiers et le tiers des investissements directs étrangers faits par des multinationales sont acheminés "off-shore"**;

- l'article 8, paragraphe 2, du traité sur l'Union européenne et la décision numéro 3 qui lui est annexée posent



Lena Roussenova (BG)
Membre du Groupe I

Lors de l'audition publique, Mme **Lena Roussenova**, membre du groupe des employeurs du CESE et présidente du groupe d'étude chargé de l'avis, a prononcé un discours au nom de M. **Bryan Cassidy**, président de la section INT (Marché unique, production et consommation).

Dans son discours, elle insistait notamment sur les points suivants:

- les gouvernements ne considèrent pas assez sérieusement l'expansion des paradis fiscaux et financiers; or ceux-ci représentent en même temps **une menace non seulement pour le marché intérieur de l'UE, mais également pour nous tous**, tous secteurs de la société confondus;

- les systèmes corrompus, où l'argent peut être **"mis à l'abri", "subtilisé" ou tout simplement "égaré"**, ne sont pas l'apanage de pays africains reculés.

un problème, en prévoyant l'établissement de relations privilégiées avec les pays de petite taille de son voisinage;

- la Commission européenne entend actuellement **traîner quatre États membres devant la Cour de justice**, pour manquement à la transposition de la directive 2005/60 sur la prévention du blanchiment de capitaux.

La conclusion du discours portait sur **la nécessité d'utiliser les mécanismes du G-20 pour en finir avec les failles juridiques concernant les paradis fiscaux, qui permettent de contourner la législation fiscale des principaux centres financiers du monde.**

Vous trouverez plus d'informations ici :

<http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.events-and-activities-financial-havens-threat>

POUR VOTRE AGENDA (NOTEZ LA DATE)

PROCHAINS ÉVÈNEMENTS DU GROUPE I:

- Réunion thématique du Groupe I sur "Coopération avec la région de la Mer Baltique" _____ 14-15/06/2012
- Réunion des membres du Bureau du CESE du Groupe I _____ 10/07/2012, 10:00 – 12:30
- Réunion du Bureau du Groupe I _____ 11/07/2012, 09:00 – 10:00
- Réunion du Groupe I _____ 11/07/2012, 10:00 – 13:00
- Réunion thématique du Groupe I sur "L'avenir de la jeunesse en Europe" _____ 29-31/08/2012
- Réunion des membres du Bureau du CESE du Groupe I _____ 17/09/2012, 10:00 – 12:30
- Réunion du Bureau du Groupe I _____ 18/09/2012, 09:00 – 10:00
- Réunion du Groupe I _____ 18/09/2012, 10:00 – 13:00
- Réunion des membres du Bureau du CESE du Groupe I _____ 13/11/2012, 10:00 – 12:30
- Réunion du Bureau du Groupe I _____ 14/11/2012, 09:00 – 10:00
- Réunion du Groupe I _____ 14/11/2012, 10:00 – 13:00

LA SESSION PLÉNIÈRE D'AVRIL

AVIS PRÉSENTÉS PAR LES MEMBRES DU GROUPE DES EMPLOYEURS
LORS DE LA SESSION PLÉNIÈRE DU 23-24 MAI 2012:

INT/607 - Small Business, Big World – un nouveau partenariat pour aider les PME à exploiter les possibilités du marché mondial de **Ivan Voleš**

INT/635 - Coordination des dispositions législatives (OPCVM) de **Jörg Freiherr Frank Von Fürstenwerth**

INT/640 - Code des douanes de l'Union de **Antonello Pezzini**

NAT/543 - Stratégie sur la protection et le bien-être des animaux 2012-2015 de **José María Espuny Moyano**

SOC/440 - Une stratégie renouvelée 2011 - 2014 pour la Responsabilité sociale des entreprises de **Madi Sharma**

TEN/482 - Un cadre de qualité pour les services d'intérêt général en Europe de **Jan Simons**



Les membres du Groupe I ont été co-rapporteurs d'avis, notamment :
Jacek Krawczyk sur **ECO/308** – Budget 2014-2020

Par ailleurs, les membres du Groupe I ont présenté des amendements aux avis. Notons par exemple les amendements :
de **Peter Clever**, **Eve Päärendson**, **Jonathan Peel** et **Ivan Voleš** (sur l'avis REX/348 - Accroître l'impact de la politique de développement de l'UE: un programme pour le changement)

de **José Sartorius Alvarez De Bohorques** (sur l'avis INT/587 - Paradis fiscaux et financiers, une menace pour le marché intérieur de l'UE)

GROUPE I INTERNE

est une lettre d'information du
Groupe des Employeurs du
Comité économique et social européen

Adresse:

Comité économique et social européen
Groupe des Employeurs
Rue Belliard, 99
1040 Bruxelles
Belgique

Téléphone : +32 (0) 2 546 87 53

Fax : +32 (0) 2 546 97 54

Courriel : gr1@eesc.europa.eu

Site internet:

www.eesc.europa.eu/employers-group

- Rédacteur en chef

Henri MALOSSE

- Rédacteur

Birgit FULAR

- Rédaction

Milen MINCHEV

Pour publier vos activités dans la présente lettre d'information, veuillez envoyer une description succincte ainsi qu'une photo à l'adresse: gr1@eesc.europa.eu



www.EntrepreneurEnvoy.org portail - une initiative du Groupe des Employeurs



COMITE ECONOMIQUE ET
SOCIAL EUROPEEN

GROUPE DES EMPLOYEURS



Le Groupe des Employeurs du CESE

Le Groupe des Employeurs (Groupe I) est composé de 114 membres. Ce sont des entrepreneur(e)s ou représentant(e)s d'associations d'entrepreneurs de l'industrie, du commerce, des services et de l'agriculture des 27 pays de l'Union européenne. Au contact avec les réalités de la vie quotidienne, ce sont des femmes et des hommes engagé(e)s dans la vie des affaires, qui mettent leur expérience au service de la construction européenne.

Notre objectif est de faire progresser l'intégration européenne en soutenant le développement de nos entreprises, acteurs essentiels de la prospérité de nos sociétés et de la création d'emplois.

Dans un environnement économique difficile, le Comité économique et social européen est la seule Institution européenne où siègent des professionnels et des personnes engagées dans la vie économique et sociale de leur pays.

L'existence d'un groupe des employeurs fort, cohérent et dynamique est donc fondamentale pour faire entendre la voix des entreprises au niveau européen.

Le groupe des employeurs coopère bien naturellement dans cette perspective avec les cinq grandes organisations européennes BUSINESS EUROPE, CEEP, EUROCHAMBRES, EuroCommerce et UEAPME auxquelles sont affiliés un grand nombre de nos membres.